

NAVAILLES-ANGOS EST ENGAGÉE DANS LA
DÉMARCHE "AGENDA 21"



NAVAILLES
ANGOS

Déchets Verts

SERVICE D'ENLEVEMENT DES DECHETS VERTS

Guide d'utilisation de la remorque municipale.

MAIRIE - 62, RUE DU BOURG - 64450 NAVAILLES-ANGOS
TEL : 05.59.33.83.85 - FAX : 05.59.33.83.17 - EMAIL : COMNAVAILLES@CDG-64.FR

2013

La commune de Navailles Angos propose un service d'enlèvement payant des déchets verts aux habitants du village afin de porter ceux-ci à la déchèterie d'Angos.

Le service d'enlèvement des déchets verts se fait par la mise à disposition d'une benne constituée d'une remorque agricole de trois mètres cube de capacité amenée chez le particulier avec le tracteur communal.



Elle sera mise en stationnement au plus près du lieu des travaux en fonction des possibilités de passages et de manœuvres. La remorque sera déposée le vendredi avant 17 heures et sera reprise le lundi suivant vers 9 heures pour être vidée en déchèterie.



Rappel des dimensions :

Longueur : 3,43m (Intérieur) | 4,79m (Total)

Largeur : 1,82m (Intérieur) | 2,08m (Extérieur)

Hauteur : 1,44m



Le chargement de la remorque doit être composé exclusivement de végétaux verts issus de la tonte des pelouses, de la taille de haies ou d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage.



IL NE DEVRA PAS DEPASSER LA HAUTEUR DES RIDELLES.

Conseil : Pour optimiser le remplissage de la benne, pensez à couper les branches en petits morceaux de moins d'un mètre.



Les utilisateurs doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour que la remorque ne soit ni déplacée ni dégradée et ne devienne pas un endroit de jeu pour les enfants.

En aucun cas cette benne ne pourra être utilisée par des tiers ne résidant pas sur la Commune. Elle est exclusivement réservée aux résidents de Navailles-Angos.